

>>> Politiques communautaires en faveur des espaces naturels

Life-nature

comment financer l'action

Life-nature est le financement européen de référence pour les actions de protection de la nature. Depuis sa création, en 1992, soixante-six projets français en ont bénéficié. Mais attention, la médaille à son revers. Le montage et la gestion d'un projet Life-nature sont loin d'être une simple formalité. Le jeu en vaut pourtant la chandelle...

L'Instrument Financier pour l'Environnement-nature, Life-nature, contribue à la mise en œuvre des deux célèbres directives communautaires Oiseaux et Habitats et notamment à la constitution du réseau européen d'espaces protégés Natura 2000. Il finance la gestion et la conservation *in situ* des espèces faunistiques et floristiques et des habitats les plus remarquables de l'Union européenne (les Zones de protection spéciales de la directive Oiseaux et les Sites d'intérêt communautaire de la directive Habitats). Son taux maximum est de 50 % pour les projets de conservation de la nature et de 75 % lorsqu'il s'agit d'habitats ou d'espèces d'oiseaux prioritaires. Sont éligibles, tant les frais de fonctionnement (personnels, assistance extérieure...) que les équipements et les acquisitions de terrains. La transnationalité n'est pas obligatoire. Life-nature ne doit pas être confondu avec Life-environnement, qui soutient des projets de démonstration sur des thématiques comme les technologies propres, les déchets, la gestion de l'eau...

LIFE-NATURE, CONTRIBUE À LA MISE EN ŒUVRE DES DIRECTIVES COMMUNAUTAIRES OISEAUX ET HABITATS ET, NOTAMMENT, À LA CONSTITUTION DU RÉSEAU EUROPÉEN D'ESPACES PROTÉGÉS NATURA 2000.

© Conseil régional d'Alsace

Montage complexe et gestion lourde

Attention, tout projet de conservation, même s'il concerne un site Natura 2000, ne sera pas automatiquement retenu. Le projet doit remplir des cadres logiques très précis et faire preuve de beaucoup de rigueur dans sa présentation, aussi bien pour la partie technique que financière. On estime souvent à trois mois de travail à temps plein la durée nécessaire au montage d'un projet Life-nature correc-

tement finalisé. Pour Marc Thauront, directeur général d'Écosphère, société responsable du suivi des projets Life-nature français, « il faut avant tout avoir défini un projet avec ses partenaires sur la base d'un besoin bien identifié. La question de la bonne source de financement ne se pose qu'ensuite. Life a toujours visé une démarche qualitative plutôt que quantitative. Le projet doit donc être clair, précis et préparé en détail ». C'est pourquoi, avant de soumettre une proposition Life-nature, il est fortement recommandé de vérifier si d'autres financements communautaires plus souples peuvent être mobilisés: fonds structurels et mesures agri-environnementales, par exemple.

Un projet Life-nature doit trouver le juste équilibre entre des études, des plans de gestion, des mesures concrètes de conservation ou de restauration et des actions de communication. La commission propose une méthodologie pour le montage d'un projet Life-nature (cf. encadré). Le *Guide pratique de préparation* permet de se poser les bonnes questions et de réfléchir à chacune des étapes de travail: identification des problèmes, solutions adaptées... Votre dossier est bouclé, déposé et accepté. Mais la partie n'est pas gagnée pour autant. La gestion d'un projet Life-nature est une autre paire de manches et nécessite généralement un coordinateur à temps plein. Le suivi financier et technique, les conventions avec les parte-

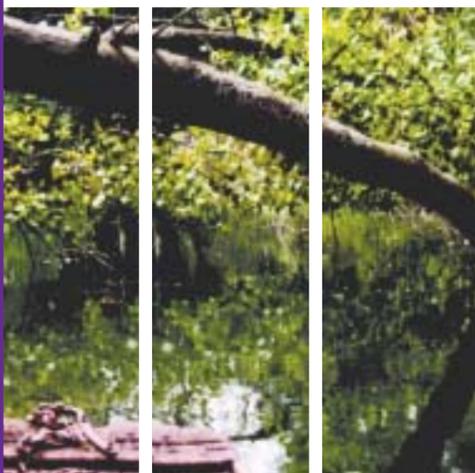
Où trouver l'information?

À qui et quand soumettre un projet?

Les porteurs de projet doivent transmettre leur dossier à la Dren. La date butoir est généralement fixée au 30 septembre de chaque année.

Comment se faire aider?

La commission est assistée par des équipes externes, chargées de fournir une assistance dans le cadre du suivi des projets Life-nature. Attention, leur mission s'arrête à des explications de texte, elles ne peuvent en aucun cas vous aider dans le montage de votre projet. • En France: Société Écosphère • 3 bis, rue des remises • 94 0100 Saint-Maur-des-Fossés • lifenat@ecosphere.fr • Tél.: 01 45 11 24 30 • Fax: 01 45 11 24 37.



© Office de tourisme - Rhinau

Qui présente des dossiers?

Les collectivités territoriales: région, département mais aussi syndicats intercommunaux et même une ville (Sélestat).

Les gestionnaires de territoires: parcs naturels, conservatoires, Office national des forêts. Les grandes (LPO, ENF, FIR) ou de moins grandes associations de protection de la nature. Quelques grands opérateurs publics: ministère, Epala¹, Epidor¹. Dans tous les cas les projets rassemblent un grand nombre de partenaires publics et privés.

1. Grands Établissements publics d'aménagement.

naires, les rapports réguliers auprès de la commission européenne sont autant de missions « chronophages » qui incombent au bénéficiaire du projet. Cette lourdeur de montage et de gestion est-elle à l'origine du découragement des Français qui présentent de moins en moins de projets Life-nature? Un projet français retenu en 2002, contre onze en Espagne ou encore sept en Italie. La France se place loin derrière ses partenaires européens. Si, comme M. Thauront l'indique, « le taux de succès des projets français est en général bon », le nombre de projets déposés est en recul. Pourtant, les sites Natura 2000 et les projets durables de conservation ne manquent pas à l'appel: si vous pensez avoir toutes les clés en main, lancez-vous! ■

HÉLÈNE HASLE

Article rédigé en collaboration avec enviropea: informations et formation sur l'Europe et l'environnement. Pour en savoir plus et recevoir la lettre gratuite d'information: site enviropea.com. <http://www.europa.eu.int/comm/life/home.htm>

cas pratique sur la forêt du Rhin

Restauration des habitats naturels

Retenu fin 2000, le projet porté par le conseil régional d'Alsace illustre bien la philosophie Life-nature. Tous les ingrédients étaient réunis: 16 000 hectares inscrits au réseau Natura 2000, des milieux d'intérêt communautaire menacés, des actions de restauration prévues de longue date...

U nique en Europe, la forêt galerie du Rhin est composée majoritairement de *Quercus-ulmetum* (chêne-ormeaie) et plus ponctuellement d'*Alno-padion* (aulnaie-frênaie), tous deux habitats d'intérêt communautaire. Elle doit son caractère exubérant unique (multistrate, abondance des lianes...) aux inondations estivales du fleuve. Les rectifications et canalisations intervenues aux XIX^e et XX^e siècles ont supprimé les inondations. Déconnectée du système fluvial rhénan, la forêt est désormais menacée de transformation irréversible au profit d'habitats dominés par des essences banales. Le projet vise à inverser ce mécanisme en reconnectant le réseau d'habitats avec le système hydrologique du Rhin. Il comporte un volet communication, dont l'ambition est de faire connaître et soutenir ses orientations par la population riveraine.

Chaque action financée répond à une menace bien identifiée

■ **La dégradation des habitats alluviaux faute d'alimentation en eau.** Six grands travaux de remise en eau d'anciens bras du Rhin sont prévus. Ce retour d'eau permettra d'assurer sur le long terme la pérennité des habitats.

■ **La disparition des habitats par évolution des pratiques et usages.** Un état des lieux précis des habitats et de leur conservation sera réalisé. Il permettra aux acteurs locaux de réfléchir ensemble à des actions de sauvetage et à des pratiques de gestion qui seront reprises dans le document d'objectifs.

■ **La perception de Natura 2000 comme une « mise sous cloche ».** Le territoire a connu beaucoup d'affrontements sur le thème de la préservation des milieux naturels. Par des actions pédagogiques ciblées, le projet s'attachera à créer une véritable

adhésion de la population autour du document d'objectifs.

Il faut souligner que la commission européenne attache une grande importance au volet « sensibilisation et communication ». Ainsi, le projet décline un ensemble d'actions d'ordre pédagogique visant à accompagner le programme d'actions techniques: sentiers d'interprétation, cahiers à l'attention des publics scolaires, sorties, guides thématiques, encartés presse, site internet... Un budget qui représente une partie non négligeable du projet (916 000 euros).

Un soutien sélectif

Toutes les actions initialement proposées n'ont pas été retenues par la commission européenne. Ainsi, par exemple, le site Natura 2000 ne comportait pas de Zone de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux. De ce fait, les mesures spécifiques concernant certaines espèces ont été rejetées. Au final, le soutien communautaire à ce projet représente 2 785 304 euros, soit environ 45 % d'un total de 6 231 106 euros. Les co-financiers sont le MEDD (25 %), le conseil régional d'Alsace (12 %), les conseils généraux du Bas-Rhin et Haut-Rhin (10 % et 2 %) et les communes concernées par les travaux de restauration (6 %).

Le partenariat, point fort de Life-nature

ONF, Dren, Service de la Navigation, collectivités locales, associations... tous ces organismes sont aujourd'hui partenaires du projet qui a démarré en janvier 2002 et se terminera en décembre 2005. Illustrant cette dynamique de partenariat, c'est désormais sous le nom de « Rhin vivant » que le chantier Life va se poursuivre. 2005 sera l'année du bilan. Les jalons auront été posés pour un programme qui a vocation à dépasser les frontières de l'Alsace. La dimension européenne est d'ailleurs affirmée et des moyens sont prévus pour que les étapes ultérieures s'inscrivent dans une coopération transfrontalière: pourquoi pas l'occasion d'un deuxième dossier Life-nature? ■

H. H.

>>> Plus d'informations: Hélène Hasle • Conseil Régional d'Alsace • Tél.: 03 88 15 68 67 • Mél: helene.hasle@region-alsace.fr